

Communiqué de presse

Le premier forum sur les marchés publics ouvre la voie à la mise en place d'une charte éthique

Environ 300 personnes ont participé ce matin au Forum les marchés publics, organisé conjointement par la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) et le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH). L'occasion pour les professionnels de la construction, les collectivités publiques et les syndicats de s'informer et de débattre de l'application des lois et réglementations des marchés publics. Ces discussions vont permettre de lancer la rédaction d'une charte éthique.

Complexes et en évolution constante, les procédures des marchés publics sont souvent méconnues. Un des enjeux forts mis en avant par l'ensemble des participants à la table ronde est de trouver un juste équilibre entre l'ouverture aux entreprises extérieures et le soutien à l'économie locale. Tous les intervenants ont également insisté sur la nécessité de lutter efficacement contre le dumping salarial et le travail au noir.

Le forum a permis de constater que ce n'est pas tant la législation qui pose problème, mais la difficulté de rédiger les appels d'offres en appréhendant toutes les subtilités. Pour éviter les recours, il est nécessaire de faire un excellent travail en amont des projets. Les participants ont notamment relevé un fort besoin de mieux former et informer les maîtres d'ouvrage potentiels. Cela a été l'occasion de rappeler les différents soutiens offerts en matière de marchés publics offerts par les associations professionnelles et le Centre de compétences sur les marchés publics du canton de Vaud (CCMP-VD).

Le Forum les marchés publics marque aussi la première pierre d'une prochaine charte éthique. Le but de ce texte sera de clarifier les règles du jeu et de renforcer la confiance entre tous les acteurs vaudois des marchés publics. Le contenu de cette charte sera élaboré, au fil des prochains mois dans le cadre de rencontres thématiques, organisées avec le concours du magazine Bâtir. Les différents partenaires signeront le document final courant 2016.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 août 2015

Renseignements complémentaires:

DIRH: Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01

FVE: Frédéric Burnand, porte-parole, 021 802 88 72, 079 417 09 65 et frederic.burnand@fve.ch